



Une équipe d'enseignants « pros »



« Un établissement à taille humaine où chaque élève trouve sa place »

Collège Saint JOSEPH

13, rue Principale
BP 26
63450 SAINT SATURNIN



« Apprendre, progresser, s'amuser, pratiquer la compétition »

Centre Hippique du Val d'Orcet

Zone de loisirs Route de
Clermont
RD978 63670 Orcet
Tel : 04.73.77.81.99

Classes à Horaires Aménagés Equitation

Tous les mardis et jeudis scolaires (2 niveaux)
de 15 h 40 à 17 h 30

Tarifs réduits par rapport à un cours normal

Inscription au collège (Nbr places limité)
Portes Ouvertes le samedi 14 mars 2020

Responsable scolaire

M. DECHAVANNE
Chef d'établissement du Collège
04.73.39.30.19

Responsable sportif

M. GOMES
Directeur / Pro
04.73.77.81.99

Section à Horaires Aménagés Equitation

Objectifs :

Favoriser la réussite sportive et scolaire de votre enfant en lui permettant de concilier études et passion.

Les cavaliers bénéficieront d'horaires aménagés une fois par semaine, le mardi ou le jeudi, suivant leur niveau. Ils seront véhiculés dès 15h40 vers le Centre Hippique du Val d'Orcet pour s'entraîner.

Cela leur permettra d'avoir un entraînement à un horaire privilégié (moins de monde), de bénéficier d'un tarif réduit et d'avoir, dès 18 h, fini leur activité, permettant ainsi un gain de temps pour le travail scolaire.

Organisation

Au collège :

Les enfants suivent tous les cours de la semaine dans le même volume horaire que leurs camarades non sportifs.

Entre la fin des cours et l'entraînement :

Le mardi ou le jeudi, les cours s'arrêtent à 15h40 et un éducateur du collège les emmène en mini bus 9 places au Centre Hippique du Val d'Orcet.

L'entraînement :

Pris en charge par un diplômé d'Etat, ils suivent une heure d'entraînement jusqu'à 17 h 30.

Après l'entraînement :

Les parents viennent chercher les enfants.

S'ils sont internes, un éducateur les véhicule pour retourner au collège.

La scolarité

« Un établissement à taille humaine où chaque élève trouve sa place »

Etablissement familial de 210 élèves à l'écoute des familles.

96 % de réussite au Brevet en 2019.

4 bus scolaires acheminent tous les jours les élèves vers le collège.

Les horaires : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 50 à 16 h 50

RDV collectifs et individuels avec les enseignants dès le premier mois de scolarité.

6 bulletins de notes et 3 bulletins trimestriels dans l'année.

Des projets tout au long de l'année pour apprendre autrement (sportifs, linguistiques, culturels, intergénérationnels, environnementaux...).

Réunions régulières pour comparer le suivi scolaire et le suivi sportif.

Comment s'inscrire ?

1/ Appeler rapidement le secrétariat

Il s'agira pour l'enfant et la famille d'indiquer le projet sportif et scolaire du jeune. Préciser quel est le niveau du jeune cavalier.

Une préinscription sera réalisée et nous indiquerons alors les élèves retenus.

2/ Prendre contact avec M. Gomes du Centre Hippique du Val d'Orcet

Dès que le collège valide l'inscription, appelez le centre hippique pour remplir un dossier, impérativement avant la rentrée scolaire.

4/ Inscription définitive

Dès que M Gomes entérine l'inscription des enfants.

Quel coût ?

Côté Collège : 69 € / mois de scolarité. Demi-pension payée au repas (carte magnétique).

Possibilité d'internat (renseignements au collège).

Côté Equitation : 525 € / an. (tarifs 2019)

Cotisation : 425€ au Centre hippique et licence (400€ + 25 € licence pour l'année avec possibilité de paiements en plusieurs fois).

Transport : paiement au collège 10 € / mois (100 € / an).

Le contenu technique des entraînements

Unique en Auvergne, cette section est ouverte aux cavaliers débutants à Galop 3 (1^{er} groupe) et Galop 3 et plus (2^{ème} groupe), de la sixième à la troisième.

Les groupes n'excèdent pas 8 enfants, ce qui offre des conditions optimales pour l'apprentissage.

Grâce à une pédagogie adaptée et modulable en fonction de l'évolution de chaque enfant, l'enseignant définira des objectifs précis, en terme de comportement, de technique, et de performances.

Les cavaliers auront la possibilité de faire de la compétition ou de